

**COMMUNE DE**  
**Rilhac-Lastours**  
DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint Yrieix-  
La-Perche

Nombre de Conseillers  
en exercice : 11  
présents : 11  
votants : 11  
procurations : 0

Objet : demande de  
subvention au Conseil  
départemental pour  
les travaux  
d'accessibilité de la  
mairie et de la salle  
des fêtes.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 6 octobre

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques BARRY Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/10/2020

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Didier GRABIAUD

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, le Maire présente au Conseil Municipal un 2<sup>ème</sup> projet de mise en accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes. Le montant estimé des travaux s'élève à 2545,32 € HT.

Il demande au Conseil de se prononcer, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** le projet présenté par le Maire, **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil départemental

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, en Mairie,  
Le Maire Jacques BARRY



**COMMUNE DE**  
**Rilhac-Lastours**  
DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint Yrieix-  
La-Perche

Nombre de Conseillers  
en exercice : 11  
présents : 11  
votants : 11  
procurations :

Objet : demande de  
subvention au Conseil  
départemental pour la  
rénovation de la  
grange du presbytère.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 6 octobre

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques BARRY Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/10/2020

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Didier GRABIAUD

Le Maire présente au Conseil Municipal un projet de rénovation de la grange du presbytère pour en faire un logement social. Le montant estimé des travaux s'élève à 73 000€ HT. Une partie des travaux (isolation) sera faite en régie par les agents.

Il demande au Conseil de se prononcer, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE le projet présenté par le Maire,  
SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès du Conseil départemental

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, en Mairie,  
Le Maire Jacques BARRY



**COMMUNE DE**  
**Rilhac-Lastours**  
DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint Yrieix-  
La-Perche

Nombre de Conseillers  
en exercice : 11  
présents : 11  
votants : 11  
procurations : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 6 octobre

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques BARRY Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/10/2020

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Didier GRABIAUD

Objet : décision modificative 1 en M14

Le Maire indique afin de régulariser le budget primitif, les opérations d'ordre suivantes concernant la vente du tracteur sont nécessaires :

**Vente du tracteur** : les montants de reprise de notre tracteur et l'achat d'un neuf à l'entreprise BL PRO de Châlus sont à modifier sur la délibération du 10 juillet 2020, N°14 (montant hors taxe au lieu de TTC). Le prix de reprise est de 9240 € TTC et l'achat de 31 240 € TTC.

Investissement recettes

Compte 024 : +1540

Compte 1641 : -1540

Investissement dépenses

Compte 21571 : +5000

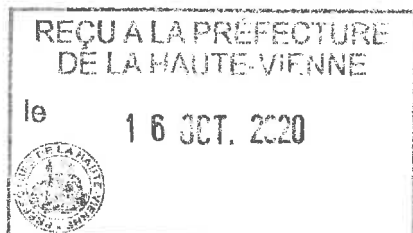
Compte 2313 : -5000

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire Jacques BARRY



**COMMUNE DE**  
**Rilhac-Lastours**  
DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint Yrieix-  
La-Perche

Nombre de Conseillers  
en exercice : 11  
présents : 11  
votants : 11  
procurations : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 6 octobre  
Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la  
présidence de M. Jacques BARRY Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 02/10/2020  
**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET,  
Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY,  
Maxence CANION, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-  
Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Didier GRABIAUD

Objet : décision modificative 2 en M14

Le Maire indique afin de régulariser le budget primitif, les opérations d'ordre suivantes  
concernant les travaux en régie sont nécessaires :

### Travaux en régie

Recettes fonctionnement :

compte 722 (op d'ordre 042) : + 3460 €

Dépenses fonctionnement :

compte 023 : + 3460 €

Dépenses investissement :

compte 2313 (op d'ordre 040) : + 3460 €

Recettes investissement :

compte 021 : + 3460€

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, en Mairie,  
Le Maire Jacques BARRY



**COMMUNE DE**  
**Rilhac-Lastours**  
DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint Yrieix-  
La-Perche

Nombre de Conseillers  
en exercice : 11  
présents : 11  
votants : 11  
procurations : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 6 octobre

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques BARRY Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/10/2020

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Didier GRABIAUD

**Objet** : Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Vienne Briance Gorre, suite à la prise de compétence « Eau » par la Communauté de communes Porte Océane du Limousin en lieu et place de ses communes membres (Chaillac sur Vienne, Oradour sur Glane, Saint Brice sur Vienne, Saint Martin de Jussac et Saint Victurnien).

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-18,

VU la délibération du S.M.A.E.P Vienne Briance Gorre en date 1er septembre 2020 par laquelle il a approuvé la modification apportée aux statuts du syndicat, portant sur la prise de compétence « Eau » par la Communauté de communes Porte Océane du Limousin en lieu et place de ses communes membres (Chaillac sur Vienne, Oradour sur Glane, Saint Brice sur Vienne, Saint Martin de Jussac et Saint Victurnien).

CONSIDERANT que le Conseil Municipal doit se prononcer sur la modification susmentionnée,

Sur le rapport de Monsieur Le Maire,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification des statuts du S.M.A.E.P Vienne Briance Gorre.



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 11  
présents : 11  
votants : 11  
procurations : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 6 octobre

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques BARRY Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/10/2020

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUE, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Didier GRABIAUD

Le Maire de la Commune certifie que la convocation de tous les Conseillers municipaux en exercice a été effectuée selon les dispositions législatives et réglementaires applicables, et notamment :

- qu'elle indiquait les questions à l'ordre du jour ;
- qu'elle a été adressée par écrit au domicile des Conseillers municipaux le 02 septembre 2020, c'est-à-dire 3 jours francs avant la date de la séance du Conseil municipal ;
- qu'elle a été mentionnée au registre des délibérations et affichée.

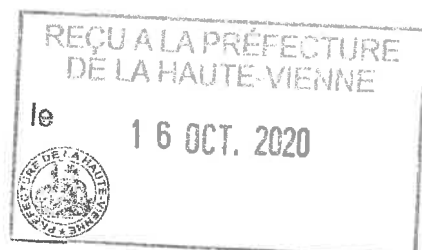
### **OBJET** : **Projet de parc éolien sur la commune de RILHAC-LASTOURS**

Le partenariat composé des sociétés EOL87, EPI et wpd Onshore souhaite développer un projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Rilhac-Lastours.

Ayant pris connaissance du document de présentation du projet de parc éolien et de la note explicative de synthèse de la société wpd,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se prononce favorablement au projet de parc éolien porté par le partenariat et encourage cette dernière à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet (observations de terrain, études des règles d'urbanisme, réservation foncière, rédaction de l'étude d'impact sur l'environnement, consultation des services de l'Etat, analyse des possibilités de raccordement,...) en vue de l'élaboration et du dépôt pour instruction d'un dossier de demande d'autorisation environnementale unique ainsi que toute autorisation nécessaire à la construction et l'exploitation du parc éolien projeté.

Vote à bulletin secret : ont voté pour : 9 élus, contre : 0 élus, blanc : 2 élus



Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en mairie

Le Maire, Jacques BARRY



**COMMUNE DE**  
**Rilhac-Lastours**  
DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint Yrieix-  
La-Perche

Nombre de Conseillers  
en exercice : 11  
présents : 11  
votants : 11  
procurations : 0

Objet : demande de  
subventions au titre  
de la DETR 2021.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 6 octobre

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques BARRY Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/10/2020

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Didier GRABIAUD

Le Maire présente au Conseil Municipal un projet de rénovation de la grange du presbytère pour en faire un logement social. Le montant estimé des travaux s'élève à 73 000€ HT. Une partie des travaux (isolation) sera faite en régie par les agents.

Il demande au Conseil de se prononcer, après en avoir délibéré,  
**ACCEPTÉ** le projet présenté par le Maire,  
**SOLLICITE** l'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2021.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, en Mairie,  
Le Maire Jacques BARRY

